

Communiqué de Presse

**Le service Les Opticiens Mobiles® se renforce dans les Côtes-d’Armor**

**Lucie Hervet vient compléter le réseau Les Opticiens Mobiles proposant un service de proximité en santé visuelle aux habitants des Côtes-d’Armor.**

**Saint-Brieuc, le 6 septembre 2021**l *Les Opticiens Mobiles, 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand Âge et Handicap), annonce ce jour le renforcement de son service dans les Côtes-d’Armor (soit dans les villes de Saint-Brieuc, Guingamp, Paimpol mais également sur l’ensemble des communes alentour). Ce service optique de proximité permet aux habitants du territoire de bénéficier d’un professionnel de santé à domicile, sur rendez-vous. Pour assurer ce service, l’Opticienne Mobile Lucie Hervet vient compléter le réseau costarmoricain, déjà fort d’Élisa Lesenfants, cette dernière intervenant dans un rayon de 50km autour de Dinan. Chacune sur son secteur géographique, elles se déplacent ainsi, avec tout le matériel nécessaire à leur prestation, chez les particuliers, dans les établissements médico-sociaux (Ehpad), les résidences services seniors, et les entreprises du département.*

**Lucie Hervet, une nouvelle Opticienne Mobile dans les Côtes-d’Armor…**



Originaire de Saint-Brieuc, Lucie Hervet obtient son BTS Opticien-Lunetier en 2010 et débute sa carrière dans une grande enseigne d’optique du département. Après 11 ans en magasin et suite à son expérience personnelle et familiale en tant qu’aidante, elle choisit d’exploiter ses compétences techniques et sa bienveillance au service de tous, cette fois en exerçant son métier en mobilité. En rejoignant le réseau Les Opticiens Mobiles, Lucie Hervet peut compter sur une équipe experte dans le domaine de l’optique hors magasin et avec laquelle elle partage la même vocation : redonner accès à la santé visuelle des personnes actives comme des personnes fragiles sur leurs lieux de vie.

*« Quand je travaillais en magasin, je me déplaçais régulièrement dans l'établissement où résidaient mes grands-parents pour réaliser un bilan visuel et leur proposer une paire de lunettes plus adaptée. Avec le temps, je me suis rendue compte que le service que je leur rendais pouvait s’appliquer aux autres résidents et intéresserait vivement les familles. Grâce à ma casquette d’aidante, j’ai pris pleinement conscience de l’utilité de mon service. »*Lucie Hervet.

**… qui rejoint le réseau local, déjà fort d’Élisa Lesenfants**

Après 10 ans passés à Nantes où elle obtient son BTS Opticien-Lunetier, un retour aux sources s’impose pour Élisa Lesenfants : direction Dinan, sa ville d’origine. Dès sa formation en alternance, Élisa Lesenfants souhaitait exercer son métier autrement qu’en magasin et mettre au cœur de son activité son rôle de professionnelle de santé. Ce souhait se concrétise lorsqu’elle rejoint Les Opticiens Mobiles en 2020. Depuis, Élisa Lesenfants intervient du lundi au vendredi sur la ville de Dinan et ses 50 km alentour.



*« Ce qui m’anime, c’est de travailler en collaboration avec l’ensemble des professionnels et organismes qui gravitent autour de la filière en santé visuelle. En proposant un service personnalisé aux personnes n’ayant pas l’envie ou les capacités de se déplacer, je me sens utile. »* Élisa Lesenfants.

**Les avantages du service proposé par Les Opticiens Mobiles sont nombreux :**

* **+ de confort** : Équipées d’un large choix de montures et de tout le matériel professionnel de prises de mesure, les Opticiennes Mobiles installent un espace vision complet sur le lieu de rendez-vous.
* **+ de sérénité** : Les Opticiennes Mobiles s’occupent de tout : du bilan visuel jusqu’à l’adaptation de l’équipement en passant par la prise en charge sécurité sociale et mutuelle.



**+ de sécurité** : Les Opticiennes Mobiles sont les seules opticiennes itinérantes de leur secteur à être certifiées « NF Services aux personnes à domicile » par l’AFNOR.

**L’intervention des Opticiennes Mobiles se déroule en 5 étapes :**

1. Prise de rendez-vous sur le site [www.lesopticiensmobiles.com](http://www.lesopticiensmobiles.com) ou par téléphone via le numéro national au 04 82 90 49 82 (appel non surtaxé), ou encore directement auprès des Opticiennes Mobiles :
	* Lucie Hervet au 07 88 27 35 21 ou par mail lhervet@lesopticiensmobiles.com
	* Élisa Lesenfants au 06 15 86 81 82 ou par mail elesenfants@lesopticiensmobiles.com

**2.** Déplacement au choix de la personne avec l’ensemble du matériel professionnel ;

**3.** Vérification et contrôle systématique de la correction et adaptation si nécessaire[[1]](#footnote-0) ;

**4.** Conseil et accompagnement personnalisés : choix de la monture, choix des verres et prises de mesures ;

**5.** Livraison, ajustage de l’équipement et mise en situation par l’Opticienne Mobile sur le lieu de vie.



Avec la crise sanitaire que nous traversons, **l’optique à domicile prend plus que jamais tout son sens**. Il s’agit d’un service précieux, d’autant plus dans le contexte actuel, en ce qu’il permet d’éviter tout à la fois les déplacements et les lieux collectifs accueillant du public. Les Opticiennes Mobiles respectent un protocole sanitaire strict en adéquation avec les mesures gouvernementales pour assurer leur sécurité comme celle de leurs clients et de leurs entourages.

**A propos de la société Les Opticiens Mobiles**

Les Opticiens Mobiles® est le 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand âge et Handicap) : à domicile, en établissements et services médico-sociaux (Ehpad) ou de santé, en résidences services pour seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l’entreprise compte une centaine de collaborateurs.trices, dont 80 opticien.ne.s mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision, lentilles et accessoires. La raison d’être des Opticiens Mobiles est de répondre à un enjeu de santé majeur : garantir une bonne santé visuelle, pour toutes et tous, quel que soit l’âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : <https://www.lesopticiensmobiles.com/>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles/>

**Contacts presse – Agence LEON**

Laura PALIERNE – Fiona THOMAS

laura@agence-leon.fr – fiona@agence-leon.fr

06 11 98 00 47- 06 61 73 98 18

1. *Dans le respect du décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 relatif aux conditions de délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact oculaire correctrices et aux règles d’exercice de la profession d’opticien-lunetier* [↑](#footnote-ref-0)